

MISSION EVALUATION CONTROLE FEVRIER 2010

Mission conduite par M Sény DIATTA pour l'UDA et Mme Evelyne Plée pour le lycée agricole de la Baie de Somme.

Le rapport ci-dessous a été rédigé par eux et visé par :

- **le colonel Moustapha MBAYE, le Conservateur de la Réserve Naturelle de Popenguine, le lieutenant Ndeye Fatou NDIAYE et Woulimata THIAO, la Présidente du COPRONAT,**
- **Ugo PUCCIO, le coordinateur pour LVIA Thiès, Djiby CISSE, chargé des projets hydrauliques de l'ONG.**

Acteurs :

Les organismes impliqués dans le projet sont restés les mêmes depuis l'origine. Ce sont les signataires des conventions régissant les actions à conduire qui ont pu, selon les cas, changer.

A POPENGUINE :

La Direction des Parcs Nationaux du Sénégal n'est plus Babacar DIOP, ce fut en 2009 Boucar NDIAYE, c'est en 2010 que le colonel Moustapha MBAYE a pris fonction.

Pour le COPRONAT, c'est toujours Woulimata THIAO, la Présidente du COPRONAT.

A THIES, ce n'est plus Giovanni ARMANDO mais Ugo PUCCIO, le coordinateur. C'est aussi la 3^e personne coordinatrice depuis juillet 2009. Par contre Djiby CISSE est resté le responsable de la formation et du suivi du projet, en tant que chargé des projets hydrauliques de l'ONG.

En France, au lycée d'Agricole d'ABBEVILLE, Mme Catherine MERVEILLE, Proviseur qui a signé la convention a été remplacée en septembre 2008 par Monsieur GUILLOT. Pour la coordination du volet pédagogique du projet, c'est toujours Mme Evelyne PLEE, qui en est responsable. Elle a été chargée par M Guillot de cette mission d'évaluation en février 2010.

Pour l'Union des Africains, c'est toujours M Michel KITOKO, Président de cette association, responsable du volet technique du projet. M Landry MANDUKU est resté le référent mais comme il était indisponible fin février pour se rendre en mission au Sénégal, c'est Monsieur Sény DIATTA qui a assuré cette mission.

Objectifs de la mission :

Evaluation qualitative, quantitative, financière du projet en cours.

Objectifs du projet :

- Améliorer les conditions de vie des populations de 3 villages : Sorokhassap, Thiafoura et Popenguine en favorisant leur accès à l'eau potable.
- Favoriser l'éducation au développement des élèves français et sénégalais qui participent au projet.

Actions à réaliser : 1^e phase 2008-2009

- pour l'investissement technique :

TRAVAUX	BUDGET PREVISIONNEL
tests de débit de 4 puits	2000 €
sondage géophysique	1000 €
Construction de 3 châteaux d'eau à Thiafoura	12 000 €
3 pompes éoliennes à Thiafoura	27000 €
Canalisations sur les 3 sites	6000 €
Construction de 4 cases d'hébergement des touristes	17900 €
Construction de 6 cases d'hygiène	26849 €
TOTAL	92749 €

- pour le fonctionnement du projet :

OPERATIONS	BUDGET PREVISIONNEL
Formation à la maintenance des installations	1400 €
Frais de suivi pour l'ONG LVIA	1600 €
Frais de voyage 2 personnes mission	1908 €
Location véhicule sur place	90 €
Hébergement mission de suivi	224 €
Restauration mission de suivi	350 €
Frais de gestion (? où)	2500 €
Divers et imprévus	3734 €
TOTAL	11806 €

Conventions signées :

- entre le Conseil Régional de Picardie et l'Union des Africains pour juin 2008 – juin 2009

subvention d'investissement prévue : 46375 € sur une base de dépenses de 92749 €

subvention de fonctionnement prévue : 5903 € sur une base de dépenses de 11806 €

- entre l'Agence de l'Eau Artois Picardie et l'UDA (Union des Africains)

Subvention de 30000 € sur l'ensemble du projet (en 2 versements de 15000 €)

- entre l'UDA et le COPRONAT
- entre l'UDA et LVIA
- entre l'UDA et le Lycée Agricole

MISSION EVALUATION CONTROLE FEVRIER 2010

Evaluation socio économique

Une première réunion a eu lieu le mardi 2 mars au cours de cette mission, regroupant Woulimata Thiao pour le COPRONAT, le lieutenant Fatou pour la Réserve naturelle de Popenguine, Ugo Puccio et Djiby Cissé pour LVIA Thiès, Evelyne Plée pour le lycée agricole et Sény Diatta pour l'UDA.

Une seconde réunion a eu lieu le mercredi 3 mars 2010, regroupant Woulimata Thiao pour le COPRONAT, le lieutenant Ndeye Fatou NDIAYE pour la Réserve naturelle de Popenguine, Evelyne Plée pour le lycée agricole et Sény Diatta pour l'UDA.

Une visite sur le site de Sorokhassap le jeudi 4 mars.



Une troisième réunion a permis de synthétiser les informations recueillies, de faire un point sur les suites des travaux à envisager et de faire des propositions d'amélioration dans l'organisation. Cette réunion regroupait Woulimata Thiao pour le COPRONAT, le Colonel Moustapha MBAYE et le lieutenant Fatou pour la Réserve naturelle de Popenguine, Ugo Puccio et Djiby Cissé pour LVIA Thiès, Evelyne Plée pour le lycée agricole et Sény Diatta pour l'UDA.

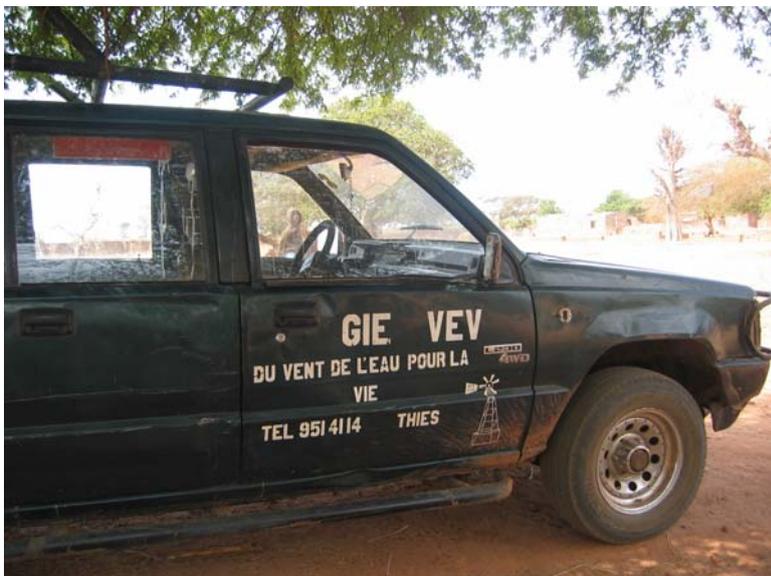


1^{er} point :

Démarrage du projet : problèmes rencontrés, freins, choix du 1^{er} village à équiper. Construction des infrastructures, implication et formation de la population ...

C'est l'ONG LVIA qui a réalisé le test de débit en collaboration avec le département de la géologie de l'UCAD, il faut préciser que le test de débit du puits de Khassap a été réalisé bien avant le démarrage du projet. Les fiches techniques ont été réalisées sous la validation de la Division Régionale de l'Hydraulique.

C'est le GIE VEV « du vent, de l'eau pour la vie », un atelier d'insertion qui a assuré la fabrication et l'installation des pompes éoliennes.



La providence agricole (entreprise à Thiès) a réalisé la construction du château d'eau, des canalisations, des bornes fontaines.

Ce fut le village de Sorokhassap qui fut destinataire des premiers travaux, alors que dans la convention, c'était Thiafoura qui devait l'être parce que les habitants de Khassap (un quartier de Sorokhassap) ont plus de problème d'accès à l'eau et le premier virement de fonds permettait de réaliser ce point d'eau au complet. De plus, ce choix a été fait pour corriger une inégalité entre deux quartiers mitoyens, pour remédier à une frustration comme l'a évoqué le chef du village lors de notre mission.

La Réserve Naturelle de Popenguine joue un rôle important dans ce projet. Dès l'initiative, elle a permis au COPRONAT de faire émerger les besoins des populations, d'appuyer les communautés locales dans la résolution de leur problème premier : l'accès à l'eau potable. Elle a aidé notamment au montage du dossier, restant en permanence le lien entre la France, le lycée agricole et l'UDA et les futurs bénéficiaires. De multiples déplacements entre les villages et jusqu'à Thiès pour rencontrer l'ONG LVIA n'ont été rendus possibles que par la disponibilité du personnel de la Réserve Naturelle de Popenguine et la mise à disposition des véhicules et du carburant. Dans l'avenir, il est souhaitable d'évaluer cette participation.

Une personne a été formée par le GIE VEV, à Khassap là où est installée l'éolienne, une attestation de formation lui a été fournie, un lot d'outils pour maintenance, l'entretien ordinaire, il est un relais maintenancier. Il s'agit de Ndiaga DIAW.



Pour le moment une 1^{ère} étape a été menée : l'édification d'un château d'eau, d'une éolienne dans le quartier de Khassap et 3 bornes fontaines. Une seule borne fontaine était prévue mais le village est étendu et trois bornes fontaines ont été nécessaires.

Un comité de gestion Sorokhassap existe, sa Présidente est Nafi DIONE

Les services techniques de l'Etat sont intervenus en tant que contrôleurs de chantier. En effet, la Division régionale de l'Hydraulique qui coiffe la brigade des puits et forage a assuré le contrôle des travaux après avoir validé les fiches techniques des ouvrages.

Une réception provisoire des ouvrages a eu lieu et 6 mois plus tard (mi novembre) la réception définitive, après expiration des six mois de garantie accordés par les partenaires techniques sur les ouvrages construits.

Il n'y a pas eu beaucoup de difficultés sur le terrain à part le temps de mobilisation nécessaire pour arriver à un apport de 10 % des populations bénéficiaires avec l'appui du Conseil Rural de Sindia.

Les gens ne comprenaient pas pourquoi une éolienne avait été préconisée et pas l'électricité. Des informations ont été conduites envers les jeunes d'abord par Woulimata et la trésorière du COPRONAT. Elles sont ensuite allées voir les femmes.

A la suite de quoi, un conseiller rural, Mr Ousmane Lo, Président du Conseil Rural a décaissé personnellement 30000 FCFA pour encourager les habitants de son village et la population (860 habitants) a suivi pour cofinancer à hauteur de 900000 CFA (1350 €).

Cette somme que les habitants de Khassap (le second quartier de Sorokhassap) ont engagée constitue leur participation à hauteur de 10 % des ouvrages ou actions dont ils bénéficient, comme le demande LVIA et comme le prévoyait le projet. Cet argent a concerné plus particulièrement la construction des bornes fontaines.

Avec les recettes du point d'eau, ils ont pu acheter une pompe électrogène connectée au courant de la SENELEC pour remédier au manque de vent, une pompe électrique immergée dans le puits qui servira aussi en cas de défaillance, d'arrêt pour l'entretien. En fait il s'agit exactement d'une pompe immergée électrique sous tension du courant conventionnel de la SENELEC avec des factures de consommation à payer par le biais d'un compteur d'abonnement.

Ce fut une nécessité pour éviter un autre problème : le fait que les femmes aillent puiser l'eau dans les puits des quartiers voisins, non équipés d'éoliennes et qui pouvaient se sentir doublement défavorisées ; elles n'étaient pas concernées par le projet financé et elles devaient aider les populations destinataires du projet.

Des témoignages recueillis auprès de la population, il ressort que :

- Les villageois sont très contents. En 2006, une éolienne avait été construite par LVIA dans le quartier de Sorokh. Le choix de LVIA comme prestataire de Service a été logique, ce 1^{er} quartier ayant été tout à fait satisfait des réalisations. L'édification d'un nouveau château d'eau, d'une éolienne et de bornes fontaines dans le quartier de Khassap a été vécue comme le règlement d'une inégalité entre quartiers du même village.
- Le travail est maintenant moins pénible pour les femmes, les problèmes des mains abîmées par les cordes ont disparu.
- L'eau pompée est salubre (photo), propice à la consommation. Il ya un filtre au niveau de la pompe. Cependant lors des séances d'animation sur l'hygiène de l'eau, la LVIA recommande aux femmes de traiter l'eau avec de la javel une fois à la maison avant la consommation.
- Nombre de bénéficiaires à Khassap : 70 familles
- La gestion de la caisse (3 caisses 3 bornes) se passe de la façon suivante :

Responsables : 3 fontainières sont responsables. Elles viennent aux bornes fontaines chaque matin et chaque après-midi, elles ne restent pas sur place. En leur absence, les robinets sont fermés par cadenas dont elles gardent les clés.

Prix de la bassine de 15 litres : 10 FCFA alors que dans les villages voisins, elle coûte jusqu'à 25 FCFA

Prix de l'eau à la SDE (Sénégalaise des Eaux): 200 à 750 FCFA le mètre cube selon la consommation allant de moins de 20 m³ ou plus.



- Effets sur la scolarisation : les conditions de scolarisation des filles se sont améliorées et les instituteurs nous ont signalé qu'il fallait un raccordement à l'école pour que l'eau arrive pour les sanitaires et la consommation.
- Quelques quantités d'eau non consommées mais pas d'eau perdue. Elle est récupérée par la population qui a planté à cet endroit, près de la borne fontaine un bananier. Il s'agit des pertes d'eau au moment du puisage à la borne récupérée au niveau du puisard d'infiltration.
- Dans le rapport fourni à la fin des travaux, la brigade hydraulique a signalé des fuites au niveau du réservoir. Les fissures ont été et vont encore être colmatées pour rendre le réservoir plus étanche.
- Suite à l'édification de l'éolienne, la consommation d'eau a augmenté (mais la population n'a pas précisément répondu à la question : de combien). La pompe installée a un débit de 2,5 m³ par h ; on peut peut-être envisager une pompe à débit supérieur dans les prochains travaux. Le cas est à l'étude, car le débit de la pompe est choisi en fonction de celui du puits et de la profondeur du puits.
- développement d'activités rémunératrices (maraîchage, accueil touristes)

Les actions de formation liées aux activités de maraîchage et d'accueil de touristes sont conditionnées par la poursuite du projet. Les populations sont toujours motivées pour les conduire.

Dans les cases d'hygiène il y aura des fosses septiques, en plastique recyclé. Nous avons vu à Thiès, dans les locaux de LVIA, le matériau qui sera utilisé.

Le projet peut se poursuivre si l'argent arrive.

2^e point :

Circulation des informations entre les partenaires du projet : ONG LVIA – COPRONAT - villageois - - institutions - UDA (référénts institutionnels, associatifs, rencontres, réunions)

Selon le Coordinateur pour LVIA et le Colonel Moustapha MBAYE pour la Réserve Naturelle de Popenguine, il semble que c'est sur le point de la communication entre partenaires que le projet comporte des faiblesses. Tous s'accordent pour dire que le fait que des personnes quittent une structure ne doit pas gêner la poursuite de l'action engagée.

LVIA avait pour contact à l'UDA Landry Manduku au tout début du projet. C'est maintenant M Kitoko qui contacte LVIA. Ses demandes ne sont pas clairement exprimées ou pas facilement compréhensibles. La LVIA fait remarquer que la communication avec le représentant de l'UDA a toujours été insuffisante et irrégulière. Un recadrage des mécanismes d'échange est vivement suggéré.

Par exemple, il a demandé à LVIA, outre un rapport sur les travaux tout à fait légitime, des lettres d'appui en provenance de la communauté rurale et du Conseil Régional de Thiès.

Ce fut plus facile avec la communauté rurale de Sindia, plus proche peut-être géographiquement de la zone.

Le Conseil régional de Thiès, quant à lui, qui n'était pas au courant du projet. LVIA précise que son rôle concerne le suivi mais institutionnellement, c'est plutôt au conseil régional de Picardie de faire la démarche vers le Conseil régional de Thiès. Evelyne Plée précise qu'effectivement, elle a transmis les coordonnées des personnes rencontrées au Conseil régional de Thiès en février 2008 à M Kitoko pour qu'il demande au Service Coopération Décentralisée du Conseil Régional de Picardie de prendre contact avec ses homologues. M Kitoko n'avait pas trouvé cela nécessaire au démarrage du projet.

Les relations entre l'UDA et LVIA sont régies par une convention mais il s'agit d'une convention non pas pour le projet global prévu pour plusieurs années et pour plus de 200000 € mais d'une convention établie à partir des fonds versés (17000 € en avril 2009) et qui n'ont permis qu'une petite partie des réalisations. Cette convention signée par LVIA à Rome va nous être communiquée.

3^e point : Propositions, améliorations envisagées, perspectives

Du Colonel Moustapha MBAYE : pour plus de dynamisme, plus de communication entre partenaires, que tous les documents soient transmis à tous.

Au niveau exécution, se répartir les tâches et que chacun joue sa partition.

Mobilisation des partenaires si chacun sait ce qu'il a à faire, avec qui, avant qui, après qui et que si quelqu'un est remplacé, le successeur puisse prendre la suite sans problème.

Un Comité de gestion et de suivi est indispensable si le projet se poursuit, il permettra aux communautés de se rendre compte que si le projet leur apporte bénéfice c'est parce qu'elles s'impliquent dans les projets de la Réserve et que la Réserve s'intéresse à leur projet, leur développement.

Il est souhaitable de mieux cadrer les choses, d'agir avec davantage de rigueur à l'UDA.

